

N° DEL/2026-074

Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières

Séance du 27 avril 2026**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril, à 20 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Louis BACHELLERIE.

Nombre de conseillers en exercice : 39

Date de convocation : 21 avril 2026

PRESENTS (31)

Délégués titulaires (31) : M. BACHELLERIE Jean-Louis, Mme AUDEGUIL Agnès, M. BARDOT Claude, M. BEYNE Bertrand, Mme BONIAU DUPARAY Marie, Mme BOURRIER Annette, M. BRETTE Gérard, Mme CERDA Dominique, M. CHABANIER Vincent, M. CONTINSOUZA Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, M. DATIN Yves, Mme DUBOUCHAUD Patricia, Mme DUBREUCQ Marion, M. FAUGERAS Nicolas, M. FERRÉ Charles, M. GROUSSET David, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. LANOT Gérard, M. LE VAILLANT Bertrand, Mme PAREL Audrey, M. PETIT Christophe, M. PONS Clément, Mme RIVET Murielle, M. ROGER Étienne, M. VALADOUR Jean-Pierre, M. VILLA Olivier, Mme VINCENT Séverine, Mme VITRAC Maryse, M. ZANETTI Fernand.

Délégués suppléants : /.

ABSENTS EXCUSES

Mme AGNOUX Fabienne, Mme AUDUREAU Agnès, M. CHAUMEIL Romain, Mme FORYS Claire, Mme GUICHON Marion, M. OLIVEIRA Mathieu, Mme SUAUX Marie-Laure, M. TAGUET Jean-Marie.

Pouvoirs (4) :

Mme AGNOUX Fabienne a donné procuration à M. BRETTE Gérard,
M. CHAUMEIL Romain a donné procuration à M. PETIT Christophe,
Mme FORYS Claire a donné procuration à M. FERRÉ Charles,
Mme SUAUX Marie-Laure a donné procuration à M. VILLA Olivier.

Secrétaire de séance : Clément PONS.

Objet : Subventions aux associations pour l'année 2026.

M. le Président rappelle que la Communauté de Communes apporte un soutien aux associations du territoire dont l'action s'inscrit dans une dynamique et une échelle intercommunale suffisante, en lien avec ses compétences.

Il propose au Conseil Communautaire de verser les subventions suivantes pour l'année 2026 :

ORGANISME	Montant 2025 versé	Montant attribué 2026
AIRELLE	1 000,00 €	1 000,00 €
APTE (Amicale du Personnel Territorial)	500,00 €	500,00 €
CAFÉ DU MOUSTIER	- €	1 000,00 €
CENTRE CULTUREL ET SPORTIF	6 000,00 €	6 000,00 €
CHORALE DE SARRAN	- €	2 000,00 €
COLLECTIF DU JARDIN	1 000,00 €	1 000,00 €
ECOLE THEADAMUSE	37 800,00 €	30 100,00 €
Égletons Photo Nature	1 500,00 €	1 500,00 €
La Dordogne de Villages en Barrages	1 500,00 €	1 500,00 €
Lez'Arts & Salamandre	2 000,00 €	2 000,00 €
MLAP (Maîtrise de la Langue et Aide Peronnalisée)	1 500,00 €	2 000,00 €
OTC - Office de Tourisme Communautaire	80 000,00 €	80 000,00 €
RGN (Roc du Gour Noir) La Luzège	2 000,00 €	2 000,00 €
ZIGZAGUEZ EN CORREZE	750,00 €	800,00 €
Sous Total	135 550,00 €	131 400,00 €

Mme Marion GUICHON, M. Mathieu OLIVEIRA, M. Jean-Marie TAGUET et Mme Agnès AUDUREAU ne prennent part ni au débat, ni au vote.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **décide** d'attribuer les subventions aux associations présentées ci-dessus ;
- **impute** ces dépenses au budget 2026 ;
- **autorise** M. le Président à signer les conventions avec les associations et organismes correspondants et tout document afférent à cet objet.

POUR : 35
CONTRE : 0
ABSTENTION(S) : 0

**Extrait certifié conforme,
Lapleau, le 28 avril 2026**

Le Président


Carrefour de l'Épinette
19550
Lapleau
05 55 27 69 26

Jean-Louis BACHELLERIE